



UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
**PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT**
EN SCIENCES COMPTABLES

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)
www.cpaquebec.ca

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
Information financière	
SCO 1908	Introduction à la comptabilité
SCO 2118	Comptabilité intermédiaire I
SCO 3118	Comptabilité intermédiaire II
SCO 4118	Comptabilité spécialisée I : contextes particuliers
SCO 5118	Comptabilité spécialisée II : regroupements d'entreprises
SCO 5128	Comptabilité spécialisée III : sujets choisis
SCO 3109	Théorie comptable
Comptabilité de gestion	
SCO 2001	Comptabilité analytique et de gestion
SCO 4150	Comptabilité et stratégie de l'entreprise
Audit et certification	
SCO 3115	Certification, contrôle interne et gestion des risques
SCO 4115	Certification des états financiers
Fiscalité	
FIS 2119	Introduction à la fiscalité
FIS 3120	Fiscalité avancée
Finance	
FIN 1113	Administration financière
FIN 2113	Analyse et planification financière
Stratégie et gouvernance	
ADM 5102	Stratégies et études de cas en gestion
Autres connaissances	
Technologies de l'information	
ADM 2020	Gestion des technologies de l'information
Droit	
JUR 1121	Droit des affaires
Économie	
ADM 5105	Environnement économique de l'entreprise
Méthodes quantitatives et statistiques	
MAT 1115	Statistique appliquée à la gestion
Cours requis par l'UQAT pour DESS-CPA	
SCO 4151	Cas en comptabilité et administration
SCO 5105	Certification : sujets spécialisés
FIS 4120	Fiscalité et discussion de cas

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue exige une cote de 3,2 pour l'admission au DESS-CPA. Une analyse de dossier peut être effectuée pour un étudiant dont la moyenne se situe entre 2,8 et 3,2 sous réserve de se voir imposer une propédeutique.

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Francois-Michel Dénomme, CPA, CMA
Tél. : 819 762.0971 [2289] Téléc. : 819 797.4727
francois-michel.denomme@uqat.ca
Site Web : is.gd/uqat_cpa